



Insee
Mesurer pour comprendre



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



STATISTIQUE
PUBLIQUE

Enquête Crédit-bail 2023

Votre réponse doit nous parvenir avant le 29 avril 2024

I – Coordonnées

De l'entreprise enquêtée

SIREN

RAISON SOCIALE

N° DANS LA VOIE, INDICATEUR DE REPÉTITION, TYPE ET
LIBELLE DE VOIE

COMPLÉMENT D'ADRESSE

CODE POSTAL et BUREAU DISTRIBUTEUR

Du ou des répondants

NOM ET PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Toute correspondance ou demande de renseignement relative à la présente enquête doit être adressée à :

INSEE Occitanie

PEE - Pôle Enquêtes Entreprises

dr31-gestion-de-l-enquete-credit-bail@insee.fr

36 rue des 36 ponts - BP 94217

31054 TOULOUSE cedex 4

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2024A024EC du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2024 - Arrêté en date du 15/11/2023.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à : l'Institut national de la statistique et des études économiques. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête pour les données à caractère personnel. Ces droits, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès de : l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Finalité de l'enquête et exploitation des résultats

Cette enquête a pour principal objectif d'évaluer le montant total des contrats de crédit-bail, ainsi que sa répartition par secteur d'activité et par secteur institutionnel. Cette forme d'investissement représente une part importante du PIB (1,5 % pour les sociétés non financières en 2021), et sa connaissance est nécessaire pour l'analyse économique des entreprises.

Ces données sont utilisées par l'INSEE dans le cadre de la comptabilité nationale et rentrent dans le calcul de grands agrégats économiques comme la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) ou le PIB.

Les données de l'enquête donnent également lieu à une publication annuelle spécifique :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686696>

Consignes de remplissage**Types de contrats concernés**

L'enquête ne concerne que les contrats de location de biens assortis d'une option d'achat à leur terme.

L'enquête classe ces contrats en 3 catégories :

- Le Crédit-Bail Immobilier, pour les biens immobiliers (réservé aux entreprises et administrations publiques)
- Le Crédit-Bail Mobilier, pour autres investissements des entreprises / administrations
- La LOA Particuliers, pour les particuliers

		Type de bien	
		Mobilier	Immobilier
Type de client	Entreprise (dont entrepreneurs individuels) ou administration publique	Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprises)	Crédit-Bail Immobilier
	Ménage	LOA Particuliers	

*Les contrats dit de « LOA Entreprises » ou « LOA professionnels » sont considérés comme Crédit-Bail Mobilier.

Les crédits classiques, la location longue durée (LLD) et la location financière sont exclus de l'enquête car ils ne présentent pas d'option d'achat.

Autres précisions

Les montants demandés :

- ne concernent que le dernier exercice comptable clos.
- ne concernent que les investissements réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'Outre-Mer (DOM)
Pour l'immobilier, n'inclure que les biens localisés sur le territoire (même pour un client étranger)
- Pour les biens mobiliers, n'inclure que les biens loués par des entreprises françaises
- sont systématiquement à renseigner en milliers d'euros
- sont à déclarer hors taxes déductibles

Dans le cas d'opérations en co-baillage, merci de n'indiquer que la quote-part vous concernant.

Si votre entreprise est une SOFERGIE (Société pour le financement de l'énergie) et qu'il ne vous est pas possible de séparer investissements mobiliers et immobiliers au sein d'un même contrat, vous pouvez considérer le total comme crédit-bail immobilier.

En cas de questions ou de difficultés dans le remplissage du questionnaire, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : dr31-gestion-de-l-enquete-credit-bail@insee.fr

II – Bilan de l'exercice comptable

Exercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

A – Caractéristiques de l'entreprise

Votre entreprise est-elle une SOFERGIE (Société pour le Financement de l'Énergie) ?

Quelle est la date de clôture de votre dernier exercice comptable ?

Votre entreprise a-t-elle subi des changements notables lors du dernier exercice comptable (Cessation définitive / Fusion / Absorption / ...) ?
Si oui, merci de les préciser.

B – Résultats des activités de crédit-bail et LOA

Montant net des immobilisations au titre du crédit-bail et LOA (totalité des valeurs inscrites au bilan) : milliers d'euros

Acquisitions, loyers et cessions par type de contrat :	Montants en milliers d'euros		
	Crédit-Bail Immobilier	Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprises)	LOA Particuliers
Production (Investissements / Montant des nouveaux contrats, ...)			
Loyers facturés (hors frais de dossiers, assurances et option d'achat)			
dont intérêts*			
dont remboursement du capital*			
Cessions des investissements ayant fait l'objet de contrats de crédit-bail ou LOA (total des options d'achat levées)*			

*Les données sur les cessions et loyers (y compris les intérêts) ne serviront qu'aux calculs de la comptabilité nationale et ne seront pas repris dans la publication

III – Investissements destinés à faire l'objet de contrats de Crédit-Bail Mobilier ou de LOA ParticuliersExercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

Les montants à déclarer dans ce tableau ne concernent que les immobilisations se rapportant à l'exercice comptable passé.

Elles doivent être comptabilisées au prix d'achat, y compris frais de transport, installation, montage, frais de douanes et taxes non-déductibles. Ne pas inclure les droits de mutations, honoraires, frais d'actes et taxes déductibles.

A défaut, renseigner le coût réel des travaux effectués par l'entreprise au cours de l'exercice pour la création d'immobilisations corporelles, ou la valeur des apports partiels d'immobilisations corporelles effectués par d'autres entreprises.

[En cas de doutes, vous pouvez consulter la nomenclature CPF en vigueur.](#)

Code CPF	PRODUITS	Montants en milliers d'euros	
		Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprise)	LOA Particuliers
C-16	Articles en bois et en liège, à l'exception des meubles		
C-22	Produits en caoutchouc et en plastique		
C-22.1	Produits en caoutchouc		
C-22.2	Produits en plastique		
C-23	Autres produits minéraux non métalliques		
C-23.1	Verre et articles en verre		
C-23.2 à C-23.9	Autres produits minéraux non métalliques à l'exception du verre		
C-25	Produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		
C-25.1	Éléments en métal pour la construction (pylônes, échafaudages, ...)		
C-25.2 et C-25.3	Réservoirs, citernes et conteneurs métalliques, générateurs de vapeur		
C-25.4	Armes et munitions		
C-25.9	Autres ouvrages métalliques (câbles, chaînes, coffres-forts, moules, ...)		
C-26	Produits informatiques, électroniques et optiques		
C-26.1	Composants et cartes électroniques, transformateurs électroniques, panneaux solaires, ...		
C-26.2	Ordinateurs et équipements périphériques (imprimantes, écrans, vidéoprojecteur, ...)		
C-26.3	Équipements de communication (téléphones, caméras de télévision, interphone, table de mixage, ...)		
C-26.4	Produits électroniques grand public (téléviseurs, amplificateurs, juke-box, matériels de sonorisation de spectacle, ...)		
C-26.5	Horlogerie et montres, instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation (GPS, radars, balances, voltmètres, microscopes, ...)		
C-26.6	Équipements d'irradiation médicale, électro-médicaux ou électro-thérapeutiques		
C-26.7 et C-26.8	Matériels optiques et photographiques, supports magnétiques et optiques		
C-27	Équipements électriques et appareils ménagers		
C-27.5	Appareils ménagers (réfrigérateurs, radiateurs, fours ménager, ...)		
C-27 hors C-27.5	Équipements électriques hors appareils ménagers (moteurs, génératrices et transformateurs électriques, appareils d'éclairage, condensateurs, ...)		
C-28	Machines et équipements		
C-28.1 et C-28.2	Machines d'usage général (matériel de levage et de manutention, moteurs et turbines, pompes hydrauliques, pompes à chaleur, fours et brûleurs, équipements frigorifiques industriels, remontées mécaniques, ...)		
C-28.3	Machines agricoles et forestières		
C-28.4	Machines de formage des métaux et de machines-outils (lasers, fraiseuses, ...)		
C-28.9	Autres machines d'usage spécifique (machines pour la construction, la métallurgie, l'extraction, l'agroalimentaire, le textile, l'industrie du papier, du plastique ou du caoutchouc)		
C-29	Véhicules automobiles utilitaires ou particuliers (voitures, camions, camping-car, dépanneuse, ...), Carrosseries, remorques et équipements automobiles		
C-30	Autres véhicules et matériels de transport		
C-30.1	Navires, bateaux et structures flottantes		
C-30.2	Trains, tramways, métros		
C-30.3	Matériel aéronautique et spatial (avion, ULM, montgolfière, satellite ...)		
C-30.4	Véhicules militaires de combat (chars, lances-missiles, blindage, ...)		
C-30.9	Autres matériels de transport (motocycles, vélos, calèche, fauteuil roulant, ...)		
C-31	Meubles, Literie, Aménagement et agencement mobilier		
C-32	Autres industries manufacturières y compris santé humaine		
C-32.1 et C-32.2	Joaillerie et instruments de musique		
C-32.5	Instruments et fournitures à usage médical et dentaire (appareil respiratoire, défibrillateur, ...)		
C-32.3, C-32.4 et C-32.9	Articles de sport, jeux et jouets et autres activités manufacturières		
J-58	Logiciels et licences d'utilisation		
R-90	Œuvres originales de peintres, graphistes et sculpteurs		
99	Autres		
TOTAL		0,000	0,000

Si vous avez indiqué des montants non-nuls dans « Autres », précisez les types de produits concernés :

IV – Investissements destinés à faire l'objet de contrats de Crédit-Bail ImmobiliersExercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

Les montants à déclarer dans ce tableau ne concernent que les immobilisations se rapportant à l'exercice comptable passé.

C'est à dire les immobilisations corporelles (nettes des versements d'immobilisations en cours) et les immobilisations en cours (y compris avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours)

Elles doivent être comptabilisées au prix d'achat, y compris frais de transport, installation, montage, frais de douanes et taxes non-déductibles. Ne pas inclure les droits de mutations, honoraires, frais d'actes et taxes déductibles.

A défaut, renseigner le coût réel des travaux effectués par l'entreprise au cours de l'exercice pour la création d'immobilisations corporelles, ou la valeur des apports partiels d'immobilisations corporelles effectués par d'autres entreprises.

	Montants des investissements en milliers d'euros		
	Terrains :	Bâtiments :	Travaux de construction spécialisés et d'aménagements et génie civil :
	Terrains nus, aménagés ou construits, Chantiers, terrains d'exploitation (carrières, tourbières, ...), ... Hors travaux d'aménagement ou de construction	Achat de bâtiment existant ou construction de bâtiment (hors acquisition de terrain)	Installations électriques, chauffage, plomberie, travaux d'aménagement, d'assainissement, de finition ou de démolition Travaux de génie civil et ouvrages d'arts destinés à assurer les communications, installations sportives ou récréatives de plein air, ...
Usines, ateliers et entrepôts			
Magasins et commerces			
Bureaux			
Établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD, ...)			
Hôtels			
Établissements sportifs, récréatifs ou culturels (Gymnase, salle de spectacle, cinéma, ...)			
Autres			
TOTAL	0,000	0,000	0,000

V – Investissements par secteur clientExercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

Les montants à déclarer correspondent au total des investissements du dernier exercice comptable selon l'activité principale des clients

Le code d'activité peut-être obtenu à partir des deux premiers chiffres du code APE

[En cas de doutes, vous pouvez consulter la nomenclature NAF en vigueur](#)

NAF	Activité économique principale du client	Montant en milliers d'euros		
		Crédit-Bail Immobilier	Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprise)	
A – Agriculture, sylviculture et pêche	01	Culture et production animale		
	02	Sylviculture		
	03	Pêche et aquaculture		
B - Industries extractives	05 à 09	Industries extractives		
C – Industrie manufacturière	10	Industrie alimentaire		
	11	Fabrication de boissons		
	12	Fabrication de produits à base de tabac		
	13	Fabrication de textiles		
	14	Industrie de l'habillement		
	15	Industrie du cuir et de la chaussure		
	16	Travail du bois		
	17	Industrie du papier et du carton		
	18	Imprimerie		
	19	Cokéfaction et raffinage		
	20	Industrie chimique		
	21	Industrie pharmaceutique		
	22	Fabrication de caoutchouc et de plastique		
	23	Fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques		
	24	Métallurgie		
	25	Fabrication de produits métalliques		
	26	Fabrication de produits informatiques		
	27	Fabrication d'équipements électriques		
	28	Fabrication de machine et équipements		
	29	Industrie automobile		
	30	Fabrication d'autres transports		
31	Fabrication de meubles			
32	Autres industries manufacturières			
33	Réparation et installation de machines et équipements			
D - Électricité, Gaz, vapeur et air conditionné	35	Électricité, Gaz, vapeur et air conditionné		
E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	36	Captage et distribution d'eau		
	37	Collecte d'eaux usées		
	38	Collecte et traitements de déchets		
F – Construction	39	Dépollution		
	41	Construction de bâtiments		
	42	Génie civil		
	43	Travaux de construction spécialisés		
	45	Commerce automobile		

V – Investissements par secteur clientExercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

Les montants à déclarer correspondent au total des investissements du dernier exercice comptable selon l'activité principale des clients

Le code d'activité peut-être obtenu à partir des deux premiers chiffres du code APE

[En cas de doutes, vous pouvez consulter la nomenclature NAF en vigueur](#)

NAF	Activité économique principale du client	Montant en milliers d'euros	
		Crédit-Bail Immobilier	Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprise)
G – Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	46 Commerce de gros		
	47 Commerce de détail		
H – Transport et entreposage	49 Transports terrestres		
	50 Transports par eau		
	51 Transports aériens		
	52 Entreposage et services auxiliaires de transports		
	53 Poste et courrier		
I – Hébergement et restauration	55 Hébergement		
	56 Restauration		
J – Information et communication	58 Édition		
	59 Production de films/vidéo/programmes TV		
	60 Programmation et diffusion		
	61 Télécommunications		
	62 Programmation conseil		
	63 Services d'information		
K – Activités financières et d'assurance	64 Services financiers		
	65 Assurances		
	66 Auxiliaires financiers		
L – Activités immobilières	68 Activités immobilières		
M – Activités spécialisées, scientifiques et techniques	69 à 75 Activités spécialisées, scientifiques et techniques		
N – Services administratifs et soutien	77 à 82 Services administratifs et de soutien		
O – Administration publique	84 Administration publique		
P – Enseignement	85 Enseignement		
Q – Santé humaine et action sociale	86 Activités pour la santé humaine		
	87 Hébergement médico-social		
	88 Action sociale sans hébergement		
R – Arts, spectacles et activités récréatives	90 à 93 Arts, spectacles et activités récréatives		
S – Autres activités de services	94 Activités des organisations associatives		
	95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques		
	96 Autres services personnels		
TOTAL		0,000	0,000

Investissements régionaux

VI – Investissements par régionExercice clos avant le 1^{er} janvier 2024

Les montants à déclarer correspondent au total des investissements du dernier exercice comptable selon leur localisation

RÉGION	Montants en milliers d'euros	
	Crédit-Bail Immobilier	Crédit-Bail Mobilier (y.c. LOA Entreprise)
AUVERGNE RHÔNE-ALPES		
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ		
BRETAGNE		
CENTRE-VAL DE LOIRE		
CORSE		
GRAND EST		
HAUTS-DE-FRANCE		
ÎLE-DE-FRANCE		
NORMANDIE		
NOUVELLE-AQUITAINE		
OCCITANIE		
PAYS DE LA LOIRE		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		
DOM		
TOTAL	0,000	0,000

VII – Temps de réponse et commentaires

Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête
(recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

heures

minutes

Avez-vous des remarques / commentaires sur l'enquête ?